

La crèche d'Emines

RUE DE RHISNES, 20
5080 EMINES



0477/96.29.5

Notre Crèche

Notre crèche est située au cœur du village d'Emines, dans la cour de l'école communale.



Cette structure familiale accueille 14 enfants équivalents temps plein, du lundi au vendredi, de 7h à 18h30.

Ouverte en 2022, la crèche est le fruit d'une collaboration entre la commune de La Bruyère et l'intercommunale d'IMAJE.



La Bruyère
Commune Citoyenne

imaje

L'équipe se compose de quatre accueillantes, ponctuellement soutenues par notre équipe d'accueillantes volantes, d'une assistante logistique en charge du nettoyage et de la gestion des repas, ainsi que d'une directrice de crèche, votre personne de référence pour toute question administrative liée à l'accueil de votre enfant :

Tinant Géraldine - 0471/66.87.71.

La directrice de crèche est responsable du bon fonctionnement du milieu d'accueil, tant sur le plan pédagogique, organisationnel, logistique que relationnel. Elle s'assure que l'organisation, l'encadrement et l'environnement répondent aux besoins des enfants et favorisent leur bien-être, leur sécurité et leur développement.



Elle coordonne l'équipe afin de garantir une approche cohérente et bienveillante auprès de chaque enfant. Elle entretient également un lien régulier et ouvert avec les familles, ainsi qu'avec les autorités compétentes, afin d'assurer un accueil de qualité.

Elle représente la structure IMAJE et veille à la mise en œuvre du projet pédagogique élaboré en collaboration avec son équipe.

S'ils rencontrent une difficulté, les parents sont invités à contacter la direction de la crèche qui prendra le temps de les écouter et, si nécessaire, de les rencontrer. Il est également possible pour les parents de prendre contact avec :

- Notre directrice de secteur : Madame Denis au 0471/66.44.60.

La direction d'IMAJE, assurée de manière conjointe par :

- Madame Georgery, secrétaire Générale au 081/40.91.63
- Madame Courtoy, Directrice pédagogique au 081/40.91.66

Le siège administratif de notre intercommunale se situe :
Rue Albert 1^{er} n° 9 à 5380 Fernelmont

Des intervenants extérieurs participent également à la vie de la structure : la société de restauration TCO : la Cuisine des champs (restauration collective durable et biologique), la médecin de la consultation ONE, Dr Tillieux et la bibliothèque de la Province de Namur pour bénéficier de prêt de livres pour les enfants.



Philosophie

L'objectif premier de la crèche d'Emines est d'assurer le bien-être global de chaque enfant, considéré comme une personne à part entière, unique, avec ses besoins propres en matière de soins, de sécurité affective, d'accompagnement et de développement. L'équipe veille à y répondre de manière individualisée tout au long de la journée.

NOS VALEURS DE BIENTRAITANCE :

- L'enfant a besoin d'un adulte bienveillant et heureux : les émotions de l'adulte influencent celles de l'enfant.
- Les émotions (joie, colère, peur, tristesse, étonnement, dégoût) sont accueillies et accompagnées, jamais jugées.
- Les tétines et doudous restent accessibles à tout âge pour favoriser la gestion autonome des émotions.
- Les repères et rituels structurent la journée et sécurisent l'enfant.
- Les espaces permanents sont pensés pour l'éveil sensoriel et la découverte libre.
- La liberté motrice est encouragée : l'enfant explore son corps et son environnement sans contrainte.
- Aucune sanction ni exclusion : les conséquences naturelles suffisent à l'apprentissage.
- Le respect des rythmes (sommeil, alimentation, propreté) guide l'adulte dans son accompagnement.
- L'eau est accessible librement en section.

Nos principes fondamentaux

Des valeurs qui guident notre quotidien
au service de chaque enfant.

*Grandir
en confiance,
à son propre
rythme*

Bien-être physique et affectif

Offrir à chaque enfant
un environnement
sécurisant, bienveillant
et stimulant.

Respect du rythme individuel

Accueillir chaque enfant
en tenant compte de ses
besoins, de son développement
et de son rythme propre.

Autonomie et exploration

Encourager la découverte,
la curiosité, la motricité libre
et la confiance en ses
compétences.

Confiance et partenariat avec les familles

Construire une relation
durable, transparente
et respectueuse avec
les parents, premiers
éducateurs, premières enfant.

*Explorer
Découvrir
S'épanouir
Grandir ...*

Socialisation progressive

Accompagner chaque enfant
dans ses relations aux autres
en respectant son niveau
de maturité et ses
compétences sociales.

Formation continue

Garantir la qualité de l'accueil
grâce à une équipe formée, engagée
et en constante réflexion.

Crèche d'Emines

Grandir en confiance, à son propre rythme

Une crèche verticale

Notre crèche fonctionne en section verticale. Nous accueillons ensemble, dans un même espace de vie, les enfants au terme du congé de maternité jusqu'à la scolarisation.

Les objectifs d'une section verticale tendent vers le respect des besoins individuels, une stabilité des repères, une socialisation naturelle et un rythme collectif apaisé.

Bien que partageant une même section d'accueil, l'organisation est pensée pour le bien-être et le développement de chaque enfant avec des zones adaptées à leur âge, leurs capacités, leur niveau de motricité et développement.

Une philosophie centrée sur l'enfant qui lui permet d'être reconnu comme acteur de son développement, de vivre dans un environnement riche, stable et sécurisant, d'explorer librement, selon ses compétences et de construire des relations variées et authentiques avec les autres enfants.



LES BEBES

Chez les bébés, il n'existe pas d'horaire fixe : les repas, siestes et moments d'éveil varient selon le rythme de chaque enfant.



Lors des temps d'éveil, les puéricultrices favorisent la liberté de mouvement. Les bébés sont installés sur des tapis ou coussins, dans des positions adaptées à leur développement, sans jamais être placés dans une posture qu'ils ne maîtrisent pas encore.

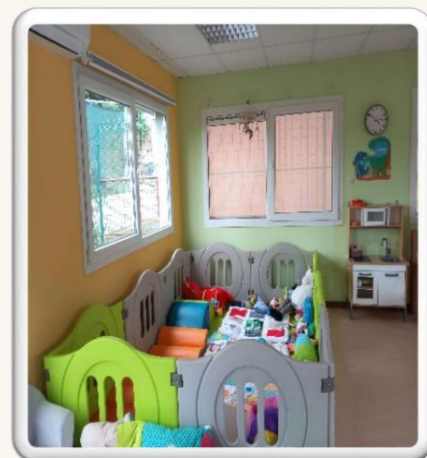


Un espace sécurisé encourage l'exploration sensorielle grâce à des textures variées, miroirs, objets sonores et jeux adaptés au développement, à la découverte et à l'épanouissement.

Les puéricultrices s'installent au sol afin d'être pleinement disponibles pour jouer, communiquer, rassurer et accompagner l'enfant.

Dès qu'il devient plus mobile, l'enfant rejoint progressivement le groupe et accède à l'ensemble des jeux de la section. Un coin de psychomotricité spécifique aux bébés est accessible en permanence.

Nous privilégions les vêtements confortables et souples, indispensables pour permettre à l'enfant de bouger librement.



Le repas des bébés

Les repas sont donnés en fonction du rythme propre à chaque enfant. Nous veillons à respecter ses besoins physiologiques et son confort : un enfant n'est jamais réveillé pour manger. L'adulte s'adapte au moment où l'enfant est disponible, éveillé et réceptif, afin que le repas reste un temps agréable, sécurisant et non contraint.

Le biberon est donné dans les bras, dans un moment calme et individualisé. Ensuite, selon son développement, l'enfant sera installé en relax puis sur une petite chaise dès qu'il tient assis.

La Diversification Menée par l'Enfant (DME) n'est pas pratiquée à la crèche d'Emines.

L'introduction alimentaire commence prioritairement à la maison. Nous attendons l'accord des parents pour toute mise en place à la crèche.

Les repas, fournis par « La Cuisine des Champs » sont élaborés par une diététicienne. Le menu mensuel est affiché en crèche et sur le site Imaje.



Conserver le lait maternel dans un récipient adapté fermé. Etiqueter les contenants avec la date de récolte du lait, le nom de l'enfant. Transporter dans un sac isotherme muni de blocs réfrigérés garantissant le maintien des températures durant le transport.

Concernant le lait :

- Le lait maternel peut être apporté frais ou congelé. Un espace de stockage est prévu.
- Le lait en poudre **DOIT** arriver dans une boîte fermée.
- L'eau est fournie par la crèche.

La sieste des bébés



Les bébés sont mis au lit dès les premiers signes de fatigue. Chaque bébé dispose d'un lit-cage individuel dans le dortoir dédié.

La sieste se fait en gigoteuse, fournie par le parent. Elle doit être adaptée à la taille de l'enfant et à la saison.

La chambre bénéficie d'un babyphone et d'une fenêtre vitrée sur la porte, permettant à l'équipe de veiller sereinement sur les enfants pendant leur repos.

Le change des bébés

Le change est réalisé au rythme du bébé.

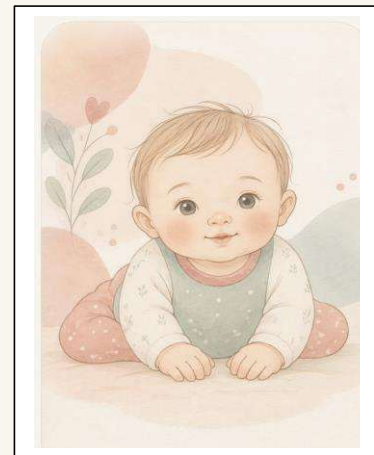
Il s'effectue avec gant, eau et savon neutre et sans parfum, en veillant au confort, à l'hygiène et à la sécurité de l'enfant. Les gants et essuies sont fournis par la crèche.



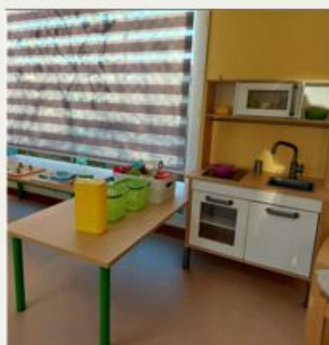
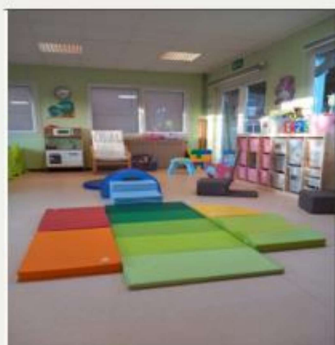
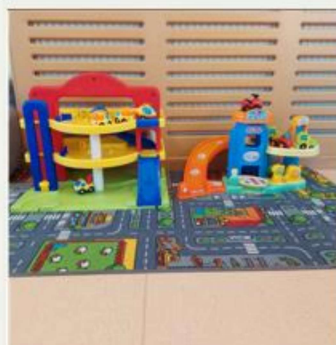
LES GRANDS

Le quotidien des grands est plus structuré : repas, temps d'éveil et siestes ont lieu en groupe, tout en tenant compte des besoins individuels.

De nombreux jeux sont disponibles en continu.



Certains espaces de jeux sont organisés en coins permanents (*Module, coin doux, cuisine, garage*), conformément aux recommandations de l'ONE. Ces aménagements stables permettent aux enfants de développer leurs repères et d'explorer les activités en toute sécurité. D'autres espaces restent modulables afin de varier les propositions et soutenir la dynamique du groupe.



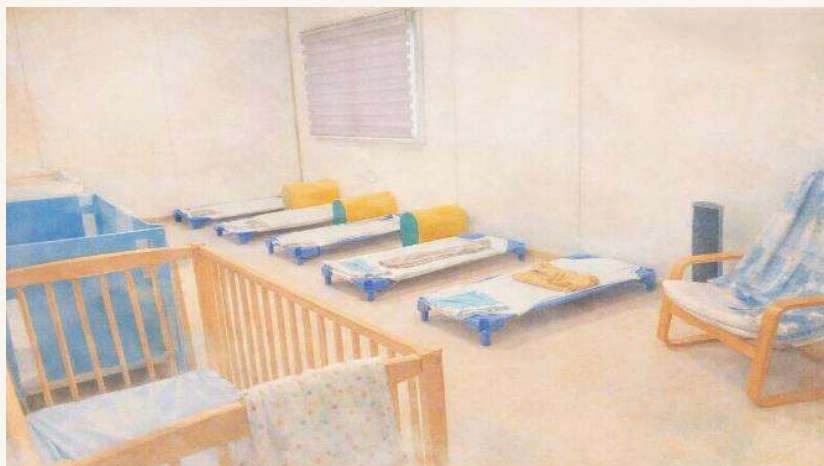
L'apprentissage de la propreté

L'apprentissage se fait uniquement lorsque l'enfant est psychologiquement et physiologiquement prêt, en collaboration avec la famille. Les accueillantes accompagneront l'enfant dans l'apprentissage de la propreté en lui proposant régulièrement d'utiliser la toilette adaptée à sa taille et présente dans le coin change de la crèche. Elles respecteront toujours son rythme, ses signaux et son envie, afin que cette étape se déroule de manière positive et sécurisante.



La sieste des grands

Chez les grands, la sieste se fait dans des lits-cages ou sur des lits couchettes selon l'âge et le besoin de l'enfant. Elle est surveillée par une accueillante durant toute sa durée. Chaque enfant dispose d'une place fixe dans la chambre. Cet aménagement répond aux recommandations pédagogiques de l'ONE : il permet à l'enfant de se repérer dans l'espace, de retrouver ses affaires personnelles et de vivre les temps de repos dans un environnement stable et sécurisant. La constance de cette place favorise le sentiment d'appartenance, la confiance et la construction de repères essentiels à son bien-être.



Le repas des grands

Les repas sont organisés de manière collective, tout en respectant les besoins individuels de chaque enfant (repas décalé si nécessaire), au sein d'un petit réfectoire attenant à la section de vie.

Une accueillante reste présente à leur coté tout au long du repas pour accompagner le groupe. C'est un moment privilégié de la vie en collectivité, favorisant le plaisir, les échanges, la socialisation et le développement de l'autonomie. L'équipe accompagne chaque enfant dans la découverte progressive des aliments et dans l'apprentissage des gestes liés au repas, notamment l'utilisation de la cuillère, en respectant son rythme et ses compétences.

Afin de soutenir cet apprentissage, les enfants sont encouragés à explorer les aliments avec tous leurs sens, y compris par le toucher. Cette découverte sensorielle participe pleinement à leur développement et à leur autonomie alimentaire. L'enfant est accompagné avec bienveillance dans ses expérimentations et n'est jamais contraint de manger. Nous l'invitons à découvrir et à goûter les aliments proposés, sans pression ni obligation.

L'équipe veille également à offrir un cadre confortable et sécurisant lors des repas, tout en tenant compte des besoins spécifiques de chaque enfant, notamment en matière d'allergies, d'intolérances alimentaires ou de régimes particuliers communiqués par les familles.



Les repas à la crèche d'Emines :

Vers 8h30, un potage est proposé aux enfants dans des verres, favorisant la manipulation et l'autonomie.

Le repas de midi est servi vers 11h30. Il est toujours composé d'une source de protéines (œufs, viande ou poisson), de légumes, locaux et de saison, et de féculents



Au sein de la crèche, nous pratiquons une forme de « Self-service ». Cela signifie que l'enfant se sert lui-même, en toute sécurité, dans un récipient en verre contenant les légumes et les féculents.

Ce geste est réalisé sous la surveillance attentive de l'équipe, qui veille :

- À guider l'enfant dans les quantités, afin de respecter son appétit et d'éviter le gaspillage ;
- À réassortir les assiettes lorsque cela est nécessaire ;
- À garantir un cadre calme et sécurisé, propice à l'apprentissage et au plaisir de manger.

La portion de protéines, quant à elle, est adaptée par l'adulte, afin de maintenir un équilibre alimentaire conforme aux recommandations.

Ce dispositif permet à l'enfant de développer son autonomie, sa motricité, sa confiance en lui et de mieux reconnaître ses sensations alimentaires (faim, satiété), tout en étant accompagné de manière bienveillante et professionnelle.

Vers 15h, après la sieste, le goûter est servi à table. Il est composé de fruits, laitage et de pain tartiné d'une matière grasse, afin de soutenir l'énergie et le développement des enfants tout en leur offrant un moment convivial.



L'eau est mise à disposition des enfants en permanence. Les bébés en reçoivent à l'initiative de l'adulte, tandis que les enfants mobiles peuvent y accéder librement. Ce fonctionnement soutient leur autonomie, répond à leurs besoins physiologiques et leur permet de développer progressivement la capacité à reconnaître leur sensation de soif.

Un lave-main est installé à hauteur d'enfant et est accessible avant et après chaque repas.

Cet aménagement favorise l'autonomie des tout-petits tout en garantissant le respect des règles d'hygiène. L'équipe accompagne et supervise ces moments afin d'assurer un lavage des mains efficace et systématique.



Procédure d'inscription

1. Premier contact

Après réception par mail de la confirmation d'admission de votre enfant, il vous revient de prendre contact avec la direction de la crèche afin de convenir des étapes suivantes.

2. Visite de la crèche

À la suite de la prise de contact, la direction vous propose une visite de la crèche. Ce moment privilégié permet d'échanger sur l'organisation de l'accueil, notre projet de crèche, de découvrir les locaux et de poser vos questions.

3. Rendez-vous administratif

Une rencontre est organisée afin de clôturer les documents nécessaires avant l'entrée en crèche de votre enfant (contrat d'accueil). Cette étape garantit que toutes les informations et autorisations sont correctement enregistrées.

4. Familiarisation

Durant deux semaines consécutives, vous découvrez progressivement le fonctionnement de la crèche avec votre enfant. Cette phase favorise une transition douce et sécurisante vers le nouvel environnement.

5. Entrée officielle

Le début de la vie à la crèche de votre enfant se fait selon le contrat horaire établi avec la direction. L'équipe veille à un accueil bienveillant et adapté aux besoins de chaque famille.

Ce processus d'inscription vise à instaurer une relation de confiance entre les parents et l'équipe éducative, tout en assurant le bien-être et la sécurité de chaque enfant.

La familiarisation

Permet aux parents de mieux comprendre l'organisation, les repères et les pratiques quotidiennes de la crèche.

Favorise le partage des habitudes, besoins et rituels de l'enfant afin d'assurer une cohérence dans son accompagnement.

Aide à instaurer une relation sécurisante entre l'enfant, sa famille et l'équipe éducative.

Construit un climat de confiance grâce à une découverte progressive mutuelle en présence des parents.

Favorise une transition douce vers le nouveau lieu de vie et diminue le stress lié à la séparation.

Permet à l'équipe d'observer l'enfant dans un cadre rassurant afin d'ajuster l'accompagnement à ses besoins spécifiques dès son arrivée.



La familiarisation

Semaine 1

Durant 5 jours consécutifs, le parent et l'enfant découvrent ensemble la section à raison d'une heure par jour. Ces moments partagés permettent d'observer le fonctionnement de la crèche, d'échanger avec l'équipe et de transmettre toutes les informations utiles concernant l'enfant. Il est proposé aux parents de réaliser eux-mêmes les soins de leur enfant (repas, change, mise au lit, ...). Cette participation permet à l'accueillante d'observer les habitudes, les gestes rassurants et les petits rituels qui font partie du quotidien de l'enfant.

Par la suite, il est proposé que les soins soient effectués par l'accueillante, avec le parent présent à ses côtés. Cette démarche montre à l'enfant que son parent donne son accord et facilite la transition vers une prise en charge sereine par l'équipe.

Semaine 2

Les 5 jours suivants, l'enfant vient seul pour des temps d'accueil progressivement plus longs, allant d'une heure à une petite journée. Cette étape lui permet de prendre ses repères en douceur.

Semaine 3

L'accueil débute selon les horaires prévus au contrat. Si l'équipe observe que l'enfant a encore besoin de temps pour s'adapter, la période de familiarisation peut être prolongée afin de respecter son rythme.

Les moments de familiarisation passés à la crèche avec votre enfant ne sont pas facturés. La facturation débute uniquement lorsque votre enfant est accueilli **seul** la deuxième semaine.

LE PETIT MATERIEL

Pour l'entrée à la crèche, une petite liste de matériel est à fournir aux puéricultrices. L'ensemble doit être soigneusement étiqueté au nom de votre enfant.

Langes
Dermocrème
Sérum physiologique
Thermomètre
Tenues de rechange
Doudou (petit et léger)
Tétine
Paracétamol
Bottes en caoutchouc
Crème solaire et chapeau/casquette
Boîte de lait en poudre et/ou lait maternel
Deux biberons pour le lait
Un biberon/tasse pour l'eau en fonction de l'âge de votre enfant.
(Pour les plus grands, merci de prévoir un contenant anti-gouttes)
Gigoteuse
Carnet de l'enfant dans le sac tous les jours

Les vêtements et gigoteuses doivent être choisis en fonction de la saison et être confortables et adaptés à la taille de votre enfant.

L'accueil du matin



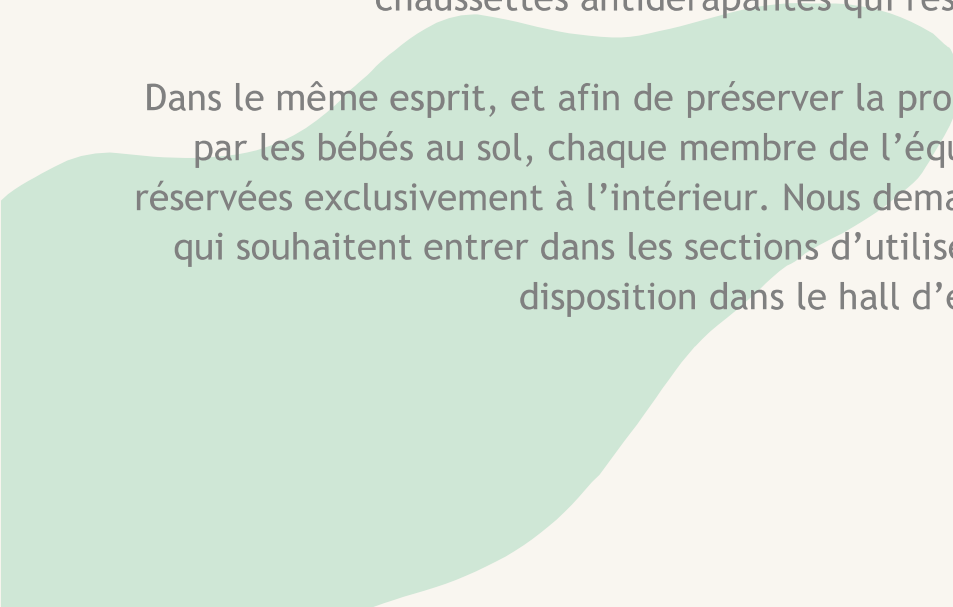
La communication entre l'équipe et les parents occupe une place centrale, car elle contribue directement au bien-être de l'enfant. Nous veillons à instaurer chaque jour un échange de qualité autour de votre enfant. Cette collaboration est essentielle : vous êtes la personne qui connaissez le mieux votre enfant, et votre regard est précieux pour nous accompagner dans son accueil. N'hésitez jamais à venir vers nous ; nous restons disponibles. Lorsque vous vous sentez en confiance, votre enfant le ressent également.

Le moment de la séparation du matin est particulièrement important. Il permet de partager avec l'équipe l'état de santé de votre enfant, le déroulement de sa nuit, son humeur du jour ou encore d'éventuelles anecdotes. Toutes ces informations sont encodées sur la plateforme AB Crèche afin que chaque membre de l'équipe puisse en tenir compte tout au long de la journée.

Nous demandons que votre enfant ait déjà pris son premier repas à la maison. Ce moment privilégié renforce votre lien avant la journée à la crèche et permet un accueil serein pour tous. Le matin, la puéricultrice est seule en section et ne peut assurer le petit-déjeuner pour l'ensemble des enfants.

À votre arrivée, nous vous invitons à déchausser votre enfant. Au-delà de l'hygiène, cela lui permet d'être pleinement à l'aise pour profiter des tapis, coins-doux et espaces de psychomotricité. Marcher pieds nus favorise également l'équilibre et le renforcement des chevilles. Lorsque les températures deviennent plus fraîches, nous vous demandons de fournir une paire de chaussettes antidérapantes qui restera en crèche.

Dans le même esprit, et afin de préserver la propreté des espaces fréquentés par les bébés au sol, chaque membre de l'équipe dispose de chaussures réservées exclusivement à l'intérieur. Nous demandons également aux parents qui souhaitent entrer dans les sections d'utiliser les surchaussures mises à disposition dans le hall d'entrée.



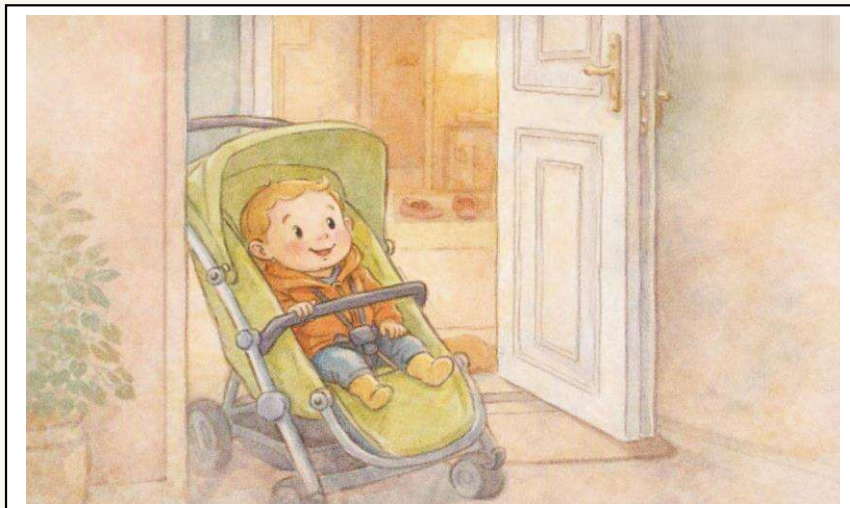
Le retour

Au moment du retour, l'équipe prend soin de vous transmettre les informations essentielles concernant la journée de votre enfant : ses repas, ses temps de repos, ses découvertes ainsi que les petites anecdotes qui ont marqué sa journée.

En collectivité, il peut arriver que des petites bosses, égratignures ou morsures surviennent. Ces gestes apparaissent parfois parce que l'enfant, encore en plein développement, ne dispose pas toujours des mots pour exprimer une émotion forte, un besoin ou une frustration, et utilise alors son corps pour communiquer.

Les puéricultrices interviennent avec bienveillance et méthode : elles observent la situation, verbalisent les émotions en jeu, proposent des alternatives, soutiennent la régulation émotionnelle et veillent à restaurer la relation entre les enfants. L'objectif est d'aider chaque enfant à comprendre ce qu'il ressent, à développer des réponses plus adaptées et à maintenir des interactions harmonieuses avec ses pairs. Si une situation se répète, nous prenons le temps de nous rencontrer afin de réfléchir ensemble à l'accompagnement le plus approprié.

Nous vous demandons de respecter au mieux le contrat horaire signé, car l'organisation de l'équipe en dépend. Un retard peut bien sûr survenir ; dans ce cas, merci de prévenir l'équipe dès que possible. Pour toute demande de modification d'horaire, vous pouvez vous adresser à la directrice de la crèche, qui reste disponible pour répondre à vos questions.



Le doudou et la tétine

Le doudou et la tétine occupent une place importante en crèche, car ils contribuent au bien-être émotionnel du jeune enfant. Ils représentent un repère familier qui le rassure, l'aide à se calmer, facilite les moments sensibles (endormissement, transitions...) et soutient la séparation. Ils participent également au développement progressif de sa capacité d'autorégulation dans un environnement collectif riche en stimulations.

Le doudou (petit et léger) et la tétine restent donc accessibles à tout moment. Il est souhaitable qu'ils fassent l'aller-retour avec la maison afin d'y « recharger » les odeurs familiales. Une ou plusieurs tétines peuvent toutefois rester à la crèche pour éviter les oublis et disposer d'un remplacement si nécessaire.



Au début de l'accueil, un tétra ou un tissu de petite taille portant votre odeur peut aussi rassurer votre enfant ; n'hésitez pas à le laisser en complément de son doudou.

La découverte

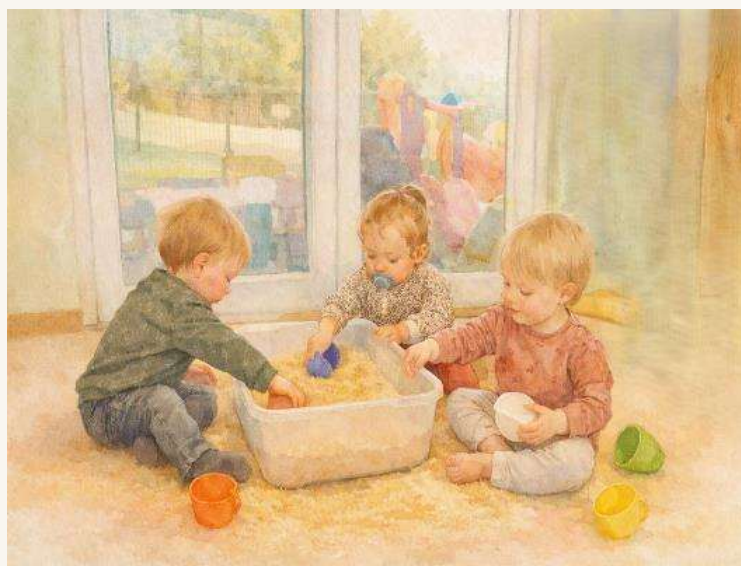
Dès sa naissance, votre bébé explore le monde qui l'entoure par le regard, le toucher et le mouvement. Il observe, manipule, interagit et apprend en permanence. Chaque fois que nous l'encourageons, que nous nommons ce qu'il vit ou que nous le rassurons face à une situation nouvelle, il sent qu'il peut compter sur nous. Cette sécurité affective lui permet d'explorer avec confiance, à son rythme, ce qui favorise son développement global.

En crèche, nous lui offrons un environnement riche, adapté et sécurisant, dans lequel il peut découvrir, expérimenter et prendre des initiatives selon ses envies.

L'autonomie

Laisser de l'autonomie à l'enfant lui permet de développer sa confiance en lui, d'apprendre à faire seul et de découvrir ses propres capacités. Cela soutient sa motricité, son initiative, sa prise de décisions et lui donne un rôle actif dans son quotidien. Un enfant qui peut essayer, choisir et participer est un enfant qui grandit sereinement.

Au sein de la crèche d'Emines, l'autonomie est encouragée au quotidien afin de permettre à chaque enfant de développer sa confiance en lui et de devenir acteur de ses apprentissages. L'équipe éducative accompagne cette progression avec bienveillance, en respectant le rythme, les compétences et les initiatives de chacun.



Les sorties à l'extérieur

Sortir quotidiennement est essentiel en crèche : l'air frais, l'espace et la lumière naturelle offrent aux enfants un environnement qui soutient leur bien-être, leur motricité et leur curiosité. À l'extérieur, ils peuvent bouger librement, observer la nature, explorer, expérimenter et libérer leurs tensions. Les sorties contribuent également à renforcer leur santé, leur immunité et leur capacité à s'adapter à différents environnements. C'est un moment précieux qui leur permet de s'épanouir autrement qu'en intérieur.

Sauf intempéries, nous sortons avec les enfants, qu'ils soient bébés ou plus grands. Les sorties se déroulent dans notre petite cour ou sous forme de promenades pour découvrir les alentours.

Des combinaisons imperméables et chaudes sont présentes à la crèche, afin de permettre des sorties plus régulières en hiver et par temps humide.

L'école communale d'Emines a également le projet de créer un espace potager dans la cour. Ce lieu offrira aux enfants la possibilité de planter, d'arroser et d'observer pousser leurs cultures. Le potager nourrira leur curiosité, leur patience et leur sens des responsabilités, tout en leur offrant un contact direct avec les saisons, la terre et le vivant. Il constituera aussi un espace calme et apaisant, propice à la contemplation et à la découverte.





La lecture

Lire des livres en crèche est essentiel pour soutenir le langage, la curiosité et l'imaginaire des enfants. Les histoires enrichissent leur vocabulaire, développent leur capacité d'écoute et favorisent les premiers échanges. Les moments de lecture apportent aussi calme, sécurité et proximité avec l'adulte, tout en éveillant les enfants au plaisir des mots et au monde qui les entoure.

C'est pourquoi nous collaborons avec la Province de Namur, afin de proposer des moments de lecture autour de livres régulièrement renouvelés.

Des livres sont également mis à disposition des enfants à tout moment de la journée grâce à une bibliothèque mobile accessible à proximité de leur coin doux.



Le projet ACTE



Le dispositif “éco-crèche” pour les Milieux d’Accueil en Fédération-Wallonie Bruxelles représente une initiative novatrice portée par l’ONE. Ce projet a pour objectif de valoriser les efforts déjà réalisés par notre structure d’accueil en matière de durabilité et de protection de l’environnement par la mise en place des pratiques écoresponsables.

Dans ce cadre, nous avons pris la décision d’utiliser de la vaisselle en verre, faïence et acier. Une mesure qui s’inscrit parfaitement dans notre volonté de réduire notre impact environnemental. En optant pour des matériaux plus respectueux de la santé des enfants et de notre planète, nous faisons un pas significatif vers une gestion plus durable de notre milieu d’accueil.

Cette transition vers une vaisselle plus durable contribue à la sécurité des enfants, mais également à la sensibilisation des familles et du personnel à l’importance des choix écologiques.

Le Bilac



Le bilan de fonctionnement est un dispositif instauré par l’ONE qui permet de s’auto-évaluer et d’analyser la qualité de l’accueil dans notre crèche. Il constitue un outil essentiel pour réfléchir à nos pratiques et soutenir une amélioration continue de la qualité d’accueil et du service offert aux familles.

Nous avons choisi de renforcer prioritairement la communication, tant au sein de l’équipe qu’avec les parents. Ce travail vise à favoriser une collaboration fluide, transparente et cohérente autour du bien-être de l’enfant. De nouveaux outils et supports de communication seront progressivement mis en place au cours des prochaines années afin d’améliorer la circulation des informations et la qualité des échanges.

Le départ à l'école

Peu avant les 2 ans de votre enfant, un document vous sera remis afin d'indiquer la date de son dernier jour à la crèche. Pour que cette étape se passe au mieux, nous travaillons en collaboration avec les parents. Nous parlons de la future école avec les enfants.

Pour son dernier jour, un goûter festif peut être organisé. Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter un gâteau de fruits pour célébrer ce moment si spécial.

La consultation médicale

Les consultations ONE organisées en crèche font partie intégrante de notre accompagnement préventif. Elles ont lieu en moyenne une fois tous les deux mois et permettent d'assurer un suivi régulier de la santé des enfants.

La consultation se déroule avec notre médecin de crèche, le Dr Tillieux. Vous êtes les bienvenus pour y assister. Si vous ne pouvez pas être présent, une accueillante accompagnera votre enfant.

Il existe 4 consultations obligatoires durant l'accueil en crèche mais une consultation supplémentaire peut être prévue si nécessaire.

- À l'entrée
- À 9 mois
- À 18 mois
- À la sortie

Le carnet de santé doit être apporté à chaque rendez-vous et doit obligatoirement être présent dans le sac de votre enfant chaque jour.

Un dépistage visuel est organisé tous les six mois pour les enfants de plus de 18 mois, afin de détecter précocement d'éventuels troubles visuels.

La maladie en crèche

Il est essentiel de ne pas mettre un enfant malade en crèche afin de préserver son bien-être et celui des autres. Un enfant malade a besoin de repos, de calme et d'une attention individuelle que la crèche ne peut pas toujours offrir. La fatigue et l'agitation du groupe peuvent aggraver les symptômes, et garder l'enfant à la maison limite également la propagation des infections.

Si votre enfant est malade et ne peut pas venir,

Merci de prévenir la crèche.

Un service de garde-malade à domicile est proposé par IMAJE, au tarif habituel de la crèche + un forfait de kilomètres : 0473/68.80.96.

Les jours d'absence couverts par un certificat médical ne sont pas facturés. Vous disposez également de trois jours non consécutifs par trimestre pour des absences non facturées. Le certificat médical doit être transmis via la plateforme AB Crèche.

Si des symptômes apparaissent durant la journée, les puéricultrices vous contactent rapidement. En cas de température égale ou supérieure à 38,5 °C, du paracétamol peut être administré. Aucun autre médicament ne peut être donné sans certificat médical signé par un médecin, précisant la posologie et la durée du traitement.



AB Crèche

Nous utilisons le logiciel AB Crèche pour faciliter le suivi administratif et la communication avec les familles. Cette plateforme permet de gérer les inscriptions, les présences, la facturation et les informations importantes concernant votre enfant, dans un environnement sécurisé et conforme aux exigences de l'ONE. Elle offre également un espace parent simple d'accès.

AB Crèche permet notamment de :

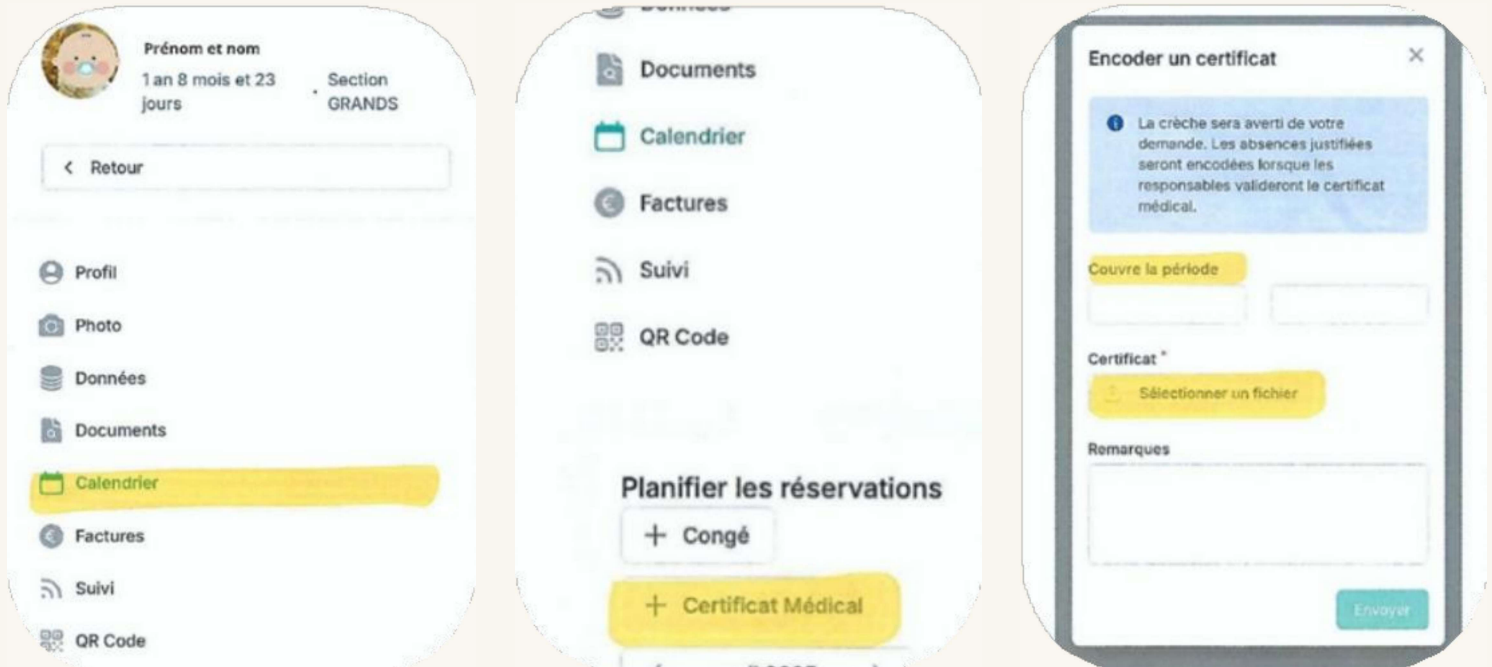
- Ajouter une photo du profil de votre enfant
- Transmettre les absences (congés, certificats médicaux)
 - Accéder aux factures
- Envoyer des notes à destination des puéricultrices

La direction de la crèche valide ou refuse certaines demandes (certificats, congés, jours supplémentaires). Un délai peut exister entre l'envoi d'un document et son apparition dans le calendrier.

Avant l'entrée en crèche, vous recevrez un courriel vous invitant à créer votre espace parent.



Pour ajouter un certificat médical ou un congé, rendez-vous dans le calendrier. Faites défiler la page vers le bas et sélectionnez certificat médical ou congé selon la situation. Pour un certificat médical, une nouvelle page s'ouvre : indiquez la période concernée, puis ajoutez le document en cliquant sur sélectionner un fichier. Terminez en cliquant sur envoyer.



Vous disposez d'un volume d'absences autorisées annuelles non facturées, déterminé en fonction de votre contrat horaire et pouvant aller jusqu'à 30 jours pour un temps plein sur une année complète. Lorsque votre quota d'absences est épuisé, les jours d'absence vous seront facturés au même montant qu'une journée de présence en crèche.

À partir du 15 de chaque mois, le programme bloque l'introduction de nouvelles demandes de congé pour le mois suivant. Cette mesure est nécessaire, car c'est à cette date que les repas du mois sont commandés et que l'organisation doit être finalisée.

Un contrat horaire variable peut être accordé dans certaines situations, lorsque les horaires de travail des parents le justifient (professions nécessitant des prestations en équipes, de nuit, le week-end ou en horaires décalés).

Si votre enfant bénéficie d'un contrat horaire variable, la fonctionnalité « Horaire variable : supprimer une réservation » s'affichera sur votre calendrier.

Il est important d'encoder l'horaire du mois suivant pour votre enfant en utilisant cette fonctionnalité.

L'équipe de la crèche d'Emines

L'équipe s'appuie sur un langage commun et des concepts pédagogiques partagés pour garantir cohérence et qualité. Chaque membre agit avec réflexion, sens et ouverture, dans le respect du bien-être de l'enfant, de la philosophie de l'Intercommunale IMAJE et du cadre législatif défini par l'ONE.

Crèche d'Emines

Grandir en confiance, à son propre rythme ♥

À la Crèche d'Emines, nous avançons ensemble

♥

- La bientraitance**
Chaque enfant est accueilli avec douceur, respect et bienveillance.
- Le respect du rythme**
Chaque enfant évolue à son propre rythme et bénéficie d'un accompagnement individualisé.
- La sécurité affective**
Des repères stables et des adultes de confiance permettent à l'enfant de grandir sereinement.
- L'accueil des émotions**
Les émotions de l'enfant sont reconnues et accompagnées avec respect et écoute.
- Le partenariat avec les familles**
Parents et professionnels avancent ensemble dans un climat de confiance et de respect mutuel.
- L'autonomie**
Nous faisons confiance aux compétences de l'enfant et l'encourageons à découvrir et agir par lui-même.

Ensemble, nous accompagnons votre enfant dans ses découvertes, ses émotions et son développement, dans un climat de confiance et de bienveillance.

♥

Grandir en confiance, à son propre rythme ♥